

# PROFIL DE BAINNADE – Le Doux à la Plage de Retourtour – LAMASTRE (07)

## CARACTERISTIQUES DE LA BAINNADE

### Administratif :

- Etat : France
- Département : Ardèche
- Commune : Lamastre
- Nom : **Le Doux à la plage de Retourtour**
- Type : Eau douce

### Gestion et entretien du plan d'eau :

Mairie  
07 570 LAMASTRE  
Tel : 04 75 06 41 92

### Surveillance de la qualité des eaux :

ARS - Délégation territoriale du département de l'Ardèche  
Avenue Moulin de Madame  
07 007 PRIVAS Cedex  
Tel : 04 26 20 92 11

### Géométrie de la zone de baignade:

- Surface en eau : **0,34 ha**
- Longueur maximale : **≈ 150 m** (dans le sens d'écoulement)
- Largeur maximale : **≈ 30 m**
- Profondeur : de **0 à 2,5 m**
- Volume en eau : environ **5100 m<sup>3</sup>**
- Emprise plage : **≈ 0,05 ha** (rive gauche) - **≈ 0,12 ha** (rive droite)
- Alimentation en eau : **Baignade sur cours d'eau**

### Equipement - Ouverture - Fréquentation

- Poste de secours : **OUI (12h30 – 18h00) du mardi au dimanche**
- Sanitaires : **OUI** - Douches : **OUI**
- Panneau affichage : **OUI**  
(réglementation et résultats qualité des eaux)
- Date d'ouverture de la baignade : **26 Juin au 2 Septembre (saison 2019)**



Vue aérienne : Extrait Google Maps

## QUALITE DES EAUX

### Historique de la qualité des eaux

2014 2015 2016 2017 2018



Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013



### Episodes de pollution des eaux constatés ces cinq dernières années ayant entraîné une fermeture temporaire

**Aucun épisode constaté**

Remarque : Analyse « pré-ouverture » du 15/06/17 présentant une qualité mauvaise (prélèvement réalisé juste après un épisode pluvieux)

## INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Type	Risque (1 à 4)	Gestion préventive	Plan d'action
Rupture de la canalisation de transfert des eaux usées de Désaignes vers Lamastre	4 : Très fort à fort	Mise en place d'un protocole d'alerte en cas d'incident (rupture ou colatage entraînant une surverse vers le cours d'eau)	Suivi quotidien du débitmètre installé sur la canalisation à proximité du plan d'eau
Précipitations pendant la saison balnéaire avec apports d'eaux pluviales et ruissellements directs : - lessivages agricoles et urbains - Apport en lien avec l'assainissement collectif via les déversoirs d'orage => secteur concerné : agglomération de Désaignes	3 : Fort à moyen	Contrôle de la climatologie et du débit du Doux (suivi en temps réel sur site gouvernemental HYDROREEL – Station de Lamastre) - Fermeture préventive lorsque le débit du Doux est initialement inférieur à 500 l/s et que les précipitations journalières sont supérieures à 10 mm	Améliorer la collecte des eaux usées sur la commune de Désaignes (mise en séparatif des réseaux de type « unitaire » avec déversoirs d'orage – contrôle des raccordements) – Surveillance en temps réel de l'activation des déversoirs d'orage.
Assainissement domestique individuel	2 : Moyen à faible	Contrôle des dispositifs par les SPANC pour ceux n'ayant pas encore fait l'objet de contrôle	Mise en conformité des dispositifs d'assainissement
Pâturage et abreuvement du bétail dans la zone d'influence	2 : Moyen à faible	Limiter l'accès au cours d'eau par le bétail	Création de points d'abreuvement
Bâtiment d'élevage agricole dans la zone d'influence	2 : Moyen à faible	-	Contrôle conformité DDT07
Accident routier (avec déversement en période pluvieuse)	2 : Moyen à faible	-	Réseau d'alerte (commune - SDIS - CD07 - Gendarmerie)
Développement de cyanobactéries	1 : Faible à nul	-	-
Epannage agricole d'effluents organiques (fumier - lisier) avec facteurs aggravants (proximité réseau hydrographique - conditions pluvieuses)	1 : Faible à nul	-	-
Surfréquentation de la zone de baignade	1 : Faible à nul	-	-
Fréquentation importante de l'avifaune	1 : Faible à nul	-	-
Rejet industriel	1 : Faible à nul	-	-
Rejet assainissement collectif (STEU) en conditions non pluvieuses	1 : Faible à nul	-	-

## CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

